

tenue sous la présidence de Monsieur GUISEIX, assisté(e)
de Madame MARCISIEUX et Madame TOPSI, Conseillères
En présence de Monsieur GILLMANN, Rapporteur public
Madame DELMESTRE-GALPE, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2400729	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de l'arrêté en date du 15 septembre 2023 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ et interdiction de retour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître PIERRE Bruneau (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
02)	DOSSIER N° 2400827	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation de l'arrêté en date du 08 septembre 2023, portant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ et interdiction de retour sur le territoire	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître PIERRE Bruneau (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
03)	DOSSIER N° 2301653	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire	@Demande l'annulation des décisions implicites du 4 septembre 2022 portant rejet des demandes de paiement correspondant aux vacations impayées	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître MORAGA ROJEL Eve-Marie (Cour)
Défendeur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE	

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2301783	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @Annulation de la décision du 08/02/2023 portant obligation de quitter le territoire français sans délai de depart à Monsieur		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MORAGA ROJEL Eve-Marie (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
05)	DOSSIER N° 2400294	RAPPORTEURE: Madame Mélodie TOPSI
Titre de l'affaire @Demande l'annulation de la décision en date du 20 juillet 2023 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec délai		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître ROZENBERG LOUIS (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
06)	DOSSIER N° 2400260	RAPPORTEURE: Madame Mélodie TOPSI
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de la décision préfectorale du 15 décembre 2023 portant OQTF sans délai + interdiction de retour sur le territoire français		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître SEUBE MÉGAN (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
07)	DOSSIER N° 2301768	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de la décision AES/PEF du 24/04/2023 du préfet de guyane portant refus de séjour		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître M'LANAO Sybille (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet

10 heures 30

08)	DOSSIER N° 2400459	RAPPORTEURE: Madame Mélodie TOPSI
Titre de l'affaire @Demande l'annulation de l'arrêté en date du 02 mai 2023 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français avec délai		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître M'LANAO Sybille (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Prefet
09)	DOSSIER N° 2301986	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @ Demande l'annulation de la décision de rejet en date du 08/08/2023 portant sur le recours gracieux de M. formulé le 13/07/2023 concernant son affectation suite à l'examen professionnel d'accès au grade de major de police OPJ, session 2022.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	Le Ministre
Observateur	SERVICE TERRITORIAL DE POLICE AUX FRONTIERES	
10)	DOSSIER N° 2302006	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire @ demande l'annulation de la décision du 18 octobre 2023 de la cour d'appel d'aix en provence portant sur le non versement du complément indemnitaire annuel , enjoindre la cour d'appel à verser la somme de 400 euros au titre du montant de complément indemnitaire annuel (CIA)		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	
Observateur	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAYENNE	

10 heures 30

11)	DOSSIER N° 2301983	RAPPORTEURE: Madame Marie-Reine MARCISIEUX
Titre de l'affaire	&Demande à la DGFiP une remise de la dette de 35953,67 € à 14032,00€	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	
12)	DOSSIER N° 2400031	RAPPORTEURE: Madame Mélodie TOPSI
Titre de l'affaire	@ Recours contre une décision en date du 28/11/2023 portant sur l'irrecevabilité d'un recours en révision du compte-rendu d'entretien professionnel de M. LE BOUCLCH établi pour l'année 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSI ECOLO, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE	Madame
Observateur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet
	DIRECTION GENERALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER	
Arrêté le 25/08/2025		
Le président du tribunal		